

# FLEURY **mas**

[www.fleurylesaubrais.fr](http://www.fleurylesaubrais.fr)

JANVIER-FÉVRIER 2021

#114



P. 4

UNE MICRO-FORÊT  
À FLEURY-LES-AUBRAIS

## Pré-inscriptions scolaires du 1<sup>er</sup> février au 7 mars 2021

Jeunes parents, attention, la pré-inscription scolaire est avancée et aura lieu cette année du 1<sup>er</sup> février au 7 mars 2021. Pour rappel, la pré-inscription scolaire est obligatoire pour les enfants nés en 2018, pour les nouveaux élèves fleuryssois et en cas de changement d'école ou de déménagement.

Vous pourrez effectuer votre pré-inscription :

- **du 1<sup>er</sup> février au 7 mars** sur le site internet [fleurylesaubrais.fr](http://fleurylesaubrais.fr) et sur le portail famille.
- **du 8 au 19 février**, sur rendez-vous uniquement à l'espace accueil de la mairie.
- **du 22 février au 7 mars**, sans rendez-vous

à l'espace accueil de la mairie (la possibilité de prendre un rendez-vous est toutefois maintenue sur cette période).

### À noter!

**L'affectation de votre enfant dans l'école de votre secteur n'est plus garantie si vous procédez à son inscription en dehors de la campagne prévue du 1<sup>er</sup> février au 7 mars 2021.**

**Renseignements et prise de rendez-vous au 02 38 71 93 93 ou [espace.accueil@ville-fleurylesaubrais.fr](mailto:espace.accueil@ville-fleurylesaubrais.fr)**



## Modification des horaires d'ouverture du cimetière le mercredi

Depuis le 12 octobre, le cimetière ouvre ses portes les mercredis dès 7 h 30 afin de permettre aux familles de pouvoir se recueillir plus facilement.

Les horaires des autres jours restent inchangés :

- **du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre** de 9 h à 19 h tous les jours de la semaine sauf les mercredis de 7 h 30 à 19 h.
- **du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars** de 9 h à 17 h tous les jours de la semaine sauf les mercredis de 7 h 30 à 17 h.

## LE RECENSEMENT 2021 ANNULÉ

Habituellement réalisé tous les ans en début d'année, le recensement de la population 2021 est exceptionnellement annulé en raison du contexte sanitaire.

Le prochain recensement sera réalisé en 2022.

Toutes les informations sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée le 11 novembre au monument aux morts, en format restreint et sans public, compte tenu du confinement.

Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais, et Bernard Martin, adjoint au maire délégué au patrimoine historique et à la mémoire, ont tenu un discours pour rendre hommage aux disparus de la Première guerre mondiale.

En amont de la cérémonie, des anciens combattants ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.



## Un Fleuryssois médaillé de bronze de roller sur route

Les Championnats de France de roller sur route se sont déroulés à Lamballe en Bretagne dans les Cotes d'Armor les 10 et 11 novembre.

À cette occasion, le Fleuryssois Raphaël Sylvain, licencié au club de roller de Saint-Jean-de-la-Ruelle, a décroché une médaille de bronze sur l'épreuve de sprint (100 m).

## OPÉRATION « LIRE ET FAIRE LIRE »

Dans le cadre du développement de ses dispositifs éducatifs en faveur de la petite enfance et de l'enfance, la ville de Fleury-les-Aubrais accueille durant l'année scolaire 2020-2021 l'opération « Lire et Faire Lire » dont l'objectif consiste à développer le plaisir de la lecture. Cette opération s'inscrit dans la solidarité intergénérationnelle entre les enfants et les bénévoles de plus de 50 ans qui animent des ateliers de lecture dans les écoles sur les temps périscolaires (midi et soir) et dans les structures petite enfance. En raison du contexte sanitaire actuel, la mise en place des ateliers de lecture est reportée jusqu'à nouvel ordre.

**Carole Canette**  
Maire de Fleury-les-Aubrais



# édito

CHÈRES FLEURYSSOISES,  
CHERS FLEURYSSOIS,

**J**’ai, pour la première fois l’honneur et le privilège de vous adresser en tant que Maire, mes vœux sincères d’une bonne année. La crise que nous traversons, ses incertitudes, ses complexités, conforte mon sentiment de responsabilité à votre égard. Être Maire, c’est d’abord avoir un

lien particulier avec ses habitants. C’est préparer l’avenir et s’engager pour s’assurer que les services rendus par la ville facilitent la vie quotidienne.

Je sais que l’année 2020 a été rude pour nombre d’entre-vous, et que les inquiétudes sont présentes pour 2021. Je souhaite donc vous adresser un message d’espoir. Celui d’une sérénité à retrouver tout d’abord, en formulant le vœu que la médecine nous aide à retrouver vite les habitudes que nous aimons tant. Celui d’une reprise de la scolarité et des études pour les uns et d’une vie professionnelle pour les autres, libérée du poids des contraintes sanitaires et de ses conséquences. Celui d’une solidarité et d’une attention à l’autre renforcée par cette épreuve collective.

Je souhaite, aussi, vous assurer de mon engagement plein et entier, comme celui de toute l’équipe municipale. Les enjeux à venir ne permettent pas d’attendre que la crise soit passée. Celle-ci vient au contraire nous rappeler l’urgence de protéger la nature et le climat, de construire les conditions d’une vie harmonieuse dans la ville, l’urgence qu’il y a à permettre aux habitants de se sentir protégés, écoutés mais aussi acteurs, l’urgence qu’il y a à préparer le monde donc la ville de demain.

C’est donc avec optimisme et détermination que je vous souhaite, chères Fleuryssaises, chers Fleuryssois, une année heureuse, sereine, réjouissante, ressourçante, épanouissante !

## À noter



**COVID-19**  
Coronavirus

Les informations annoncées dans ce Fleury mag (bouclage au 18 décembre 2020) sont susceptibles d’être modifiées ou annulées en fonction de l’évolution du contexte sanitaire.

Ce numéro est édité par la ville de Fleury-les-Aubrais à 12 000 exemplaires  
• Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 -  
Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la  
publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint à la  
communication • Directeur de la rédaction : Patrick Lage - Rédacteurs :  
Alexandra Hoffmann - Laura Magnier - Maël Diong • Mise en page :  
www.enola-creation.fr • Impression : Prevost Offset • Janvier 2021 •  
Dépôt légal parution

# Une micro-forêt

## à Fleury-les-Aubrais

En décembre et en janvier, près de 3 000 végétaux au total seront plantés sur 1 300 m<sup>2</sup> pour créer une micro-forêt en plein cœur de ville, selon la méthode Miyawaki. Fleury-les-Aubrais devient ainsi la première ville du Loiret et une des premières en Centre-Val de Loire à faire pousser une micro-forêt en zone urbaine.

**L**a transition écologique est l'un des axes principaux de la municipalité. Au conseil municipal d'octobre, des demandes de subventions ont été votées afin de financer plusieurs projets pour lutter contre les effets des canicules et des vagues de chaleurs. Avec le constat évident que la végétation est source de fraîcheur (près d'une dizaine de degrés d'écart entre une place bitumée et un parc), l'équipe municipale a engagé l'implantation de micro-forêts dans son plan d'urgence pour Fleury.

### La méthode Miyawaki

La méthode utilisée est celle du botaniste japonais Akira Miyawaki. « En quelques mots, la micro-forêt Miyawaki permet de faire pousser rapidement des forêts urbaines sur quelques centaines de mètres carrés seulement ! Les essences plantées de manière dense (5 à 6 arbres au m<sup>2</sup>) vont se développer sans intervention humaine et créer un écosystème

autonome comme les dernières forêts primaires » explique Johann Fourmont, adjoint à la transition écologique.

### 70 essences sélectionnées

En pratique, pour la création de la micro-forêt fleurysoise, ce sont 70 essences qui ont été sélectionnées sur le catalogue de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) Centre Val de Loire qui recense les arbres et arbustes de la région pour « planter local ».

« Les essences choisies sont issues de différentes variétés et se développeront chacune sur plusieurs hauteurs (jusqu'à 5 m !). Des érables, des cèdres pour les plus hauts spécimens qui favoriseront le retour des oiseaux, des arbustes aussi comme le seringat bouquet blanc apprécié des abeilles, et des vivaces pour composer la lisière de forêt qui retiennent l'humidité et accueillent les petits animaux » détaille Johann Fourmont. 1 300 m<sup>2</sup> ont été identifiés en centre-ville pour accueillir la micro-forêt. Une partie

a été plantée en décembre sur un terrain rue Marcellin-Berthelot (en face de la place Abbé-Pasty) et une autre, située impasse Ferragu, sera plantée en début d'année. À terme, près de 3 000 arbres et arbustes composeront la micro-forêt.

### Des avantages multiples

Les avantages de la micro-forêt sont multiples. La technique Miyawaki permet d'obtenir des forêts qui poussent 10 fois plus rapidement qu'une forêt traditionnelle. Une fois plantée, la micro-forêt se développe de manière autonome et ne nécessite pas d'intervention humaine pour son entretien. 30 fois plus dense qu'une forêt classique, les micro-forêts accueillent 100 fois plus de biodiversité ; en effet leur écosystème favorise le retour de petits animaux, d'oiseaux ou d'insectes. La micro-forêt permet également d'absorber le CO<sub>2</sub> en piégeant 30 fois plus de carbone. « Sachant qu'un arbre de 5 m absorbe l'équivalent de 5 tonnes de CO<sub>2</sub>, la micro-forêt et ses milliers d'arbres plantés sont de véritables puits à carbone et ont un fort impact dans la protection de l'environnement » complète Johann Fourmont. Fleury-les-Aubrais redonne sa place à la nature en centre-ville.

Une première partie de la micro-forêt a été plantée sur plusieurs jours autour du 8 décembre. La deuxième partie située impasse Ferragu sera plantée en début d'année. Il faut entre 7 mois et 3 ans pour voir les premiers résultats.

## Les autres projets verts à Fleury-les-Aubrais

### Des plantations durables sur toute la ville

70 000 plants de narcisses ont été plantés sur quinze sites fleurysois début novembre. Une opération qui a été effectuée mécaniquement permettant de planter 50 à 60 bulbes au m<sup>2</sup>. Trois variétés de narcisses ont été plantées (précoce, mi-saison et tardive) afin de permettre une floraison « durable » durant trois mois chaque année pendant environ 10 ans.

Coût : 11 000 € HT



### Des canopées place Abbé-Pasty et à l'école Henri-Wallon

Pour apporter de la fraîcheur, la ville a installé, mi-décembre, des canopées (6 au total) en centre-ville : à l'école Henri-Wallon, qui dispose d'une cour minérale, et place Abbé-Pasty, exposée à la chaleur. La canopée est une structure, en matériaux composites, lestée sur laquelle pousse une plante à floraison rapide. Elle présente l'avantage de végétaliser rapidement les espaces urbains, d'obtenir des zones ombragées avec une faible emprise au sol (1 m<sup>2</sup> au sol pour 50 m<sup>2</sup> de zone ombragée) et de nécessiter peu d'entretien, puisque la plante sélectionnée a besoin de peu d'eau pour se développer.

Coût : 98 094 € HT



### L'avenue d'Oradour-sur-Glane en vert

Des travaux de végétalisation du terre-plein central de l'avenue d'Oradour-sur-Glane ont été effectués en fin d'année. Un mélange de gazon et de micro-trèfle a été planté. Un choix qui offre plusieurs avantages : une pousse lente et dense

## questions à

**JOHANN FOURMONT**

adjoint à la transition écologique



### Pourquoi avoir choisi de planter la micro-forêt en centre-ville ?

Si nos actions pour une ville plus écologique concernent tout le territoire fleurysois, il nous est apparu que le centre-ville était particulièrement bitumé. Avec les canicules que nous rencontrons l'été, il était

important de mettre en place rapidement de la végétation à cet endroit. Les Fleurysois doivent se réapproprier leur centre-ville, qui doit devenir un lieu agréable pour se balader et faire ses courses. La végétalisation du cœur de ville permet d'apporter de la fraîcheur, et c'est bon pour nos commerçants et la biodiversité !

### Quel est le coût de ce projet ?

31 000 € ont été nécessaires à la réalisation de cette micro-forêt. Ce projet s'inscrit dans le cadre du million d'euros prévu pour le plan d'urgence. La ville a sollicité une subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) qui permettrait de financer l'opération à hauteur de 24 800 €. Plus globalement, fin octobre, la ville a voté un budget supplémentaire de 300 000 € dont 148 000 € dédiés à des projets en lien avec l'écologie - la micro-forêt en fait partie. Une preuve que la transition verte de la ville est une des priorités du mandat.

### L'écologie est un axe fort du mandat. Quels sont les prochains projets « verts » ?

Face aux enjeux climatiques, l'écologie est en effet un axe fort du mandat. Des projets vont être menés pour rendre la ville plus agréable à vivre et plus durable. Plusieurs actions ont déjà été lancées comme la plantation durable de 70 000 narcisses sur l'ensemble de la ville ou encore l'installation de canopées en centre-ville et dans certaines écoles pour apporter de la fraîcheur. De plus, nous travaillons déjà au développement des jardins pédagogiques, à l'élaboration de critères environnementaux pour les cahiers des charges, ainsi qu'au déploiement des mobilités douces. Il y a une prise de conscience de l'urgence environnementale et Fleury-les-Aubrais prend sa part dès maintenant.

offrant un résultat rapide pour un faible coût d'entretien et une plante rustique capable de résister aux conditions difficiles.

Coût : 3 628,80 € HT

# Covid-19



## La ville s'adapte pour maintenir le service public

Face à une reprise de l'épidémie de Covid-19 cet automne, le gouvernement a de nouveau placé la France en confinement de fin octobre à mi-décembre. Depuis le 15 décembre, de nouvelles règles sont entrées en vigueur pour lutter contre l'épidémie. Durant cette période trouble, les services municipaux s'adaptent en permanence pour maintenir le service public pour les Fleuryssois.

**C**omme un goût de déjà-vu tout en apportant une touche de nouveauté, le deuxième confinement a bénéficié de l'expérience du premier et la réactivité des services face à cette situation en est la preuve.

Une cellule de crise a été mise en place par Madame la Maire dès le lendemain des annonces du Président de la République le 28 octobre. Elle réunit chaque matin élus et directeurs pour faire le point sur l'organisation des services et les mesures à mettre en place.

### Des services ouverts ou adaptés

À la différence du premier, les guichets de service public sont restés ouverts lors du deuxième confinement. Ainsi, l'activité a été maintenue à l'accueil de la mai-

rie, l'espace emploi formation, le centre communal d'action sociale (CCAS), dans les crèches et à la résidence autonomie pour personnes âgées Ambroise-Crozat (RAPA).

Expérimenté lors du premier confinement, la bibliothèque Les Jacobins a remis en place rapidement son service de bibliodrive, permettant d'emprunter des ouvrages dans le respect des règles sanitaires. Suite aux annonces présidentielles du 24 novembre, la bibliothèque a rouvert ses portes dès le samedi 28 novembre, tout en maintenant son service de bibliodrive.

Afin d'assurer une continuité pédagogique, le conservatoire s'est organisé pour proposer à ses élèves des cours en distanciel.

### Des agents redéployés

Les agents, dont les établissements ont fermé leurs portes avec le confinement, ont prêté main forte sur les nouvelles actions menées.

Une plateforme téléphonique avec le numéro d'accueil de la mairie (02 38 71 93 93) a été mise en place dès le lundi 2 novembre. Plusieurs agents ont été redéployés sur ce service pour répondre aux questions des habitants pendant cette période.

Grâce à la réactivité des agents, des élus et de la réserve communale, 7000 masques achetés par la ville (cinq masques par élève des écoles primaires fleuryssoises) ont été mis sous pli et distribués rapidement après les annonces gouvernementales.

Pour maintenir une restauration scolaire et des services périscolaires pour les enfants, des agents ont été redéployés dans les établissements en manque de personnel.

Le programme des festivités de Noël a également été revu et l'accent renforcé sur la solidarité pour tendre la main aux plus fragilisés par la crise (cf. article en



Les bénévoles de la réserve communale, les agents et élus municipaux ont été mobilisés en urgence pour mettre sous pli les masques pour enfants offerts par la ville aux écoliers fleurysois.

p. 13). Des collectes alimentaires et de jouets ont été organisées dans plusieurs établissements de la ville. Des agents et élus ont apporté un soutien logistique aux collectes organisées chaque week-end dans les centres commerciaux par les associations caritatives comme le Secours Populaire, la Banque alimentaire et les Restos du Cœur.

### Un accueil maintenu pour les enfants

Pendant ce deuxième confinement, les crèches fleurysoises ont continué d'accueillir les enfants, qu'ils soient en accueil régulier ou occasionnel. Seule la halte-garderie Les Petits Choux a été fermée en novembre et décembre, mais les familles accueillies deux matinées par semaine ont été réorientées vers L'Île aux Mômes.

Les accueils collectifs organisés par les relais d'assistantes maternelles (RAM) à la ludothèque et dans les maisons pour tous ont été suspendus. Pendant cette période perturbée, l'accompagnement auprès des parents et des assistantes maternelles a été renforcé. Un retour à la normal est espéré pour le début d'année, sous réserve de l'évolution favorable du contexte sanitaire.

### Reprise progressive des activités

Côté culture, le centre culturel La Passerelle pourrait rouvrir ses portes à compter du 9 janvier, sous réserve de l'évolution favorable des indicateurs sanitaires. La Passerelle annonce que ses spectacles de janvier sont annulés et ceux de février avancés à 19 h. Toutes les modalités de remboursement et de réservation des spectacles sont disponibles sur [fleurylesaubrais.fr](http://fleurylesaubrais.fr)

Côté sport, depuis fin novembre, il est à nouveau possible de courir dans l'espace public ou de pratiquer son sport individuel sur un terrain de sport découvert. Les enfants peuvent également à nouveau pratiquer les activités sportives extrascolaires en extérieur. En revanche, le sport dans les lieux clos et les sports « collectifs ou de contact » en extérieur restent interdits. Le gouvernement prévoit une réouverture de ces établissements à partir du 20 janvier, si les indicateurs sanitaires sont favorables. Le leitmotiv du moment.

## UNE AIDE AUX PETITES ENTREPRISES

Pour soutenir les petites entreprises (commerce, restauration, artisanat, tourisme, etc.) en grande difficulté financière liée à la crise sanitaire, Orléans Métropole a mis en place un fonds d'aide en faveur des TPE. Cette subvention est destinée à proposer une réponse aux besoins de trésorerie et d'investissement des entreprises qui ne comptent pas plus de 20 salariés et dont le chiffre d'affaire est de moins d'un million d'euros. Les entreprises doivent également justifier d'une perte d'au moins 50 % de leur chiffre d'affaire lors du premier ou du deuxième confinement. Pour effectuer la demande, rendez-vous sur le site : [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)



Une plateforme téléphonique a été mise en place pour répondre aux questions des habitants.

# Un nouvel espace accueil à la mairie pour un meilleur accueil du public

En ce début d'année, les Fleurysois sont accueillis en mairie dans les nouvelles installations de l'espace accueil, au rez-de-chaussée, suite aux travaux effectués dernièrement. Afin d'assurer un service public plus optimal, l'accueil de la mairie a été rénové.



Avant



Après

## Fermeture de l'espace accueil et continuité de service

La ville de Fleury-les-Aubrais a réalisé durant les deux derniers mois de l'année 2020 des travaux importants pour améliorer la qualité du service rendu au public. Le réaménagement de l'espace accueil de la mairie a impliqué des travaux lourds (réfection des sols, murs et plafonds, réseaux informatiques et électriques) qui ont contraint sa fermeture du 12 au 18 novembre. Durant cette période, le service état-civil a reçu sur rendez-vous et une permanence téléphonique a été assurée pour permettre aux Fleurysois de joindre les services. La seconde partie des travaux

s'est réalisée en maintenant l'activité des services sur place.

## Des espaces mieux définis, plus clairs et adaptés au contexte sanitaire

Ce nouvel accueil plus convivial dispose d'un espace d'attente du public plus grand permettant ainsi aux usagers de respecter plus facilement la distanciation physique demandée depuis le début de la crise sanitaire. Des espaces de confidentialité ont été créés et de la signalétique sera mise en place pour guider les administrés dans ce nouvel espace accueil.

## Une rénovation en deux temps

Les travaux du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville se sont déroulés en deux temps. La première phase réalisée en 2019 a consisté en la rénovation de l'ancienne police municipale pour accueillir l'état civil qui se situait auparavant au 1<sup>er</sup> étage. L'objectif étant de réunir tous les services accueillant du public au même niveau, d'assurer une meilleure accessibilité et une lisibilité dans le fonctionnement des services d'accueil au public. La deuxième phase était celle de la rénovation et du réaménagement de l'espace accueil réalisée dernièrement. Le montant de l'ensemble de ses travaux s'élève à 53 355 €.



## Un rafraîchissement pour la salle François-Villon

Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés à la salle François-Villon en fin d'année. Une promesse de campagne de l'équipe municipale dans le cadre de son plan d'urgence, tenue.

Dans son plan d'urgence, Madame la Maire s'est engagée à réaliser des travaux de rafraîchissement dans la salle François-Villon. Promesse tenue, la salle communale fermée pour l'occasion a été restaurée en octobre et en novembre. Le portail et le rideau sécurisant l'entrée ont été changés et la moquette sur les murs a été remplacée par de la peinture. Un rafraîchissement des murs a également été réalisé dans le hall d'entrée et dans les sanitaires. Le coût des travaux s'est élevé à 11 000 €. Une deuxième phase de travaux devrait être programmée dans les prochaines années, celle-ci concernera la rénovation énergétique (fenêtres, chauffage...) et la mise aux normes de l'accessibilité.

## Budget participatif

# 100 000 € pour les projets des Fleuryssois

Fleury-les-Aubrais lance son premier budget participatif !

Du 18 janvier au 26 mars 2021, les Fleuryssois sont invités à proposer leurs projets sur la plateforme dédiée.

Grégoire Chapuis, adjoint à la démocratie répond aux questions sur le budget participatif fleuryssois.

### Pourquoi avez-vous souhaité mettre en place un budget participatif à Fleury ?

La démocratie est un sujet fondamental pour notre équipe, et ce n'est pas seulement avec les élections qu'elle doit vivre. C'est pourquoi il est aujourd'hui indispensable de trouver de nouveaux moyens d'impliquer les citoyens. Le budget est la ressource clé d'une collectivité ; c'est dans ce sens que nous proposons aux Fleuryssoises et aux Fleuryssois de participer aux décisions au moyen du budget participatif. C'est une première pour la ville !

### Quel est le montant de l'enveloppe allouée aux projets des Fleuryssois ?

100 000 € seront dédiés cette année au budget participatif. Cette enveloppe, prévue dans le cadre du plan d'urgence, va permettre aux Fleuryssois d'attribuer une partie du budget d'investissement de la ville à la mise en œuvre de projets qu'ils auront proposés et votés.

### Qui peut proposer un projet ?

Tous les Fleuryssois, âgés d'au moins 16 ans, sans condition de nationalité ! Le projet peut être déposé par une personne seule, un groupe de personnes, une association, un groupe d'écoliers, de collégiens ou de lycéens. Si c'est un groupe, la condition d'âge n'est pas requise ; nous espérons particulièrement que les jeunes s'en saisissent. Le budget participatif s'adresse vraiment à tout le monde, d'où son intérêt. Tous les projets peuvent être proposés sous réserve de remplir certaines conditions.

### Quelles sont ces conditions ?

Les projets proposés doivent s'inscrire dans une ou plusieurs de ces thématiques : la sécurité, la biodiversité, l'écologie, le stationnement, les transports et l'animation de la ville.



## 100 000 € de BUDGET PARTICIPATIF

À PARTIR DU 18 JANVIER 2021



<https://budgetparticipatif.fleurylesaubrais.fr>

www.mairie.fr

« Un budget participatif s'articule autour de trois grandes étapes : je propose, je vote, la ville réalise. »

Les projets doivent également pouvoir être réalisés dans un espace accessible au public, répondre à un intérêt général, correspondre à une dépense d'investissement (et non de fonctionnement) et relever de compétences municipales. Toutes les informations sur les conditions seront disponibles en ligne sur la plateforme dédiée (disponible à partir du 18 janvier).

### Quelles sont les grandes étapes du budget participatif ?

Un budget participatif s'articule autour de trois grandes étapes : je propose, je vote, la ville réalise.

Les propositions doivent être déposées sur la plateforme du 18 janvier au 26 mars 2021. Les projets devront répondre aux conditions du règlement et être réalisables financièrement et techniquement. C'est en mai que les Fleuryssois devront choisir, via la plateforme, les trois projets qu'ils préfèrent. Le résultat du vote sera publié sur le site internet de la ville en

juin. Les projets élus seront lancés aussitôt et devraient voir le jour avant la fin de l'année (sauf contraintes techniques particulières).

Des ateliers seront organisés dans les maisons pour tous et à l'espace numérique de la bibliothèque des Jacobins pour accompagner les habitants qui le souhaitent à chaque étape du budget participatif (montage du projet, dépôt et vote en ligne).



**Grégoire Chapuis,**  
Adjoint délégué à la sécurité, la démocratie, et au suivi de mandat

Le site du budget participatif fleuryssois sera mis en ligne à partir du 18 janvier. Pour proposer vos projets, rendez-vous sur <https://budgetparticipatif.fleurylesaubrais.fr>



# La police municipale

sur le terrain jusqu'à 1h15

La police municipale de Fleury-les-Aubrais compte 21 agents et s'articule en trois brigades dont la toute nouvelle unité de tranquillité de soirée qui fonctionne de 15 h 30 à 1 h 15 du matin. Elle bénéficie de nouveaux équipements : caméras-piétons et tablette embarquée permettant d'accéder au système de vidéoprotection. Ils vont être étendus à l'ensemble des policiers et des véhicules

« Nous sommes partis du constat que beaucoup d'incivilités, de troubles à la tranquillité, de rodéos et autres se déroulent en début et en fin de soirée. Nous y apportons une réponse avec la création d'une unité spécifique de la police municipale », explique Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais. Pour améliorer la prévention, renforcer la sécurité et la tranquillité des habitants, l'équipe municipale a décidé de créer l'Unité de tranquillité de soirée (UTS). Elle fonctionne de 15 h 30 à 1 h 15 du matin. Composée actuellement de 4 policiers, elle va être consolidée par deux autres policiers. Cette nouvelle brigade renforce également la sécurisation de la sortie des établissements scolaires à 16 h 30. La police municipale de Fleury-les-Aubrais surveille les abords des groupes scolaires de la ville. Cette surveillance s'exerce par des patrouilles à pied composées pour des raisons de





*Une nouvelle brigade circule depuis mi-novembre de 15 h 30 à 1 h 15 du matin*

*Les tablettes permettront aux policiers municipaux d'accéder au système de vidéoprotection depuis leur véhicule.*

sécurité par, au minimum, deux agents. Une brigade, le matin, est dédiée à cette surveillance et deux le sont l'après-midi.

### De nouveaux moyens

Les effectifs et les moyens matériels de la police municipale de Fleury-les-Aubrais ont été renforcés. Elle compte désormais 21 policiers, dont 4 agents cynophiles, organisés en trois brigades. « Il y a beaucoup de demandes pour le recrutement de policiers. C'est une filière en tension et en dépit de cela ces agents de qualité, que nous avons recruté pour créer cette unité, ont choisi la police municipale de Fleury-les-Aubrais », souligne Grégoire Chapuis, adjoint à la sécu-

rité. La 3<sup>e</sup> brigade est la nouvelle unité de tranquillité de soirée. Ses membres sont équipés de caméras piétons. L'ensemble de la police en sera équipée au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### Caméras et tablettes

« Nous mettons la caméra en veille et nous la déclenchons à chaque intervention. La personne est avertie qu'elle est filmée. Cela apaise tout de suite les relations », explique un policier. « Nous tenons à ce que la police intervienne en totale transparence avec aussi une sécurité juridique » souligne Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais. Autre nouveauté : l'équipement en tablettes dans

## UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA POLICE MUNICIPALE

La Direction de la sécurité et de la tranquillité publiques vient de se doter d'un nouveau bâtiment qui abrite un double garage pour les véhicules, quatre boxes pour les chiens et une salle de soins. « Les policiers peuvent désormais stationner à l'abri et à proximité les véhicules sérigraphiés. Et les boxes permettent d'installer les chiens dans d'excellentes conditions quand ils ne patrouillent pas avec leurs maîtres. Les quatre malinois de la police municipale sont très dissuasifs. Leurs présences permettent aussi de créer du contact avec la population », déclare Cédric Landreau, Directeur de la sécurité et de la tranquillité publiques qui vient d'être auditeur diplômé de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice. Le coût global de cette nouvelle installation est de 107 000 € TTC.



les véhicules sérigraphiés. « Elles permettent aux agents d'accéder au système de vidéoprotection pour orienter leurs interventions et les sécuriser », explique Grégoire Chapuis. « Un gros travail technique a été fait sur notre réseau pour cet accès à distance. Il est évidemment très sécurisé », précise Carole Canette. Le réseau de vidéoprotection est actuellement doté de 19 caméras. Le déport des images de 15 caméras du réseau de tram Kéolis et des 7 caméras de l'aire événementielle Chapit'o est aussi prévu.



# Carole Canette, nouvelle Présidente

## du Conseil Local de Santé Mentale de la Métropole orléanaise

Le 3 décembre 2020 s'est tenue l'assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de la Métropole orléanaise présidée pour la première fois par Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais.

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de la Métropole orléanaise est une instance locale participative de diagnostic, de concertation, de réflexion, de coordination et de co-construction sur les questions de santé mentale. Créé en 2019, ce dispositif métropolitain est piloté par la ville de Fleury-les-Aubrais et coordonné par les membres du comité de pilotage : les représentants de l'Établissement Public de Santé Mentale Georges Daumézou (EPSM), l'association pour l'Accompagnement des personnes en situation de handicap dans le Loiret (APHL) et l'Union nationale des familles malades et/ou handicapées psychiques (Unafam). A la suite des élections municipales, Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais est devenue de droit la Présidente du CLSM.

### Un travail en partenariat

Le Conseil Local de Santé Mentale rassemble tous les acteurs concernés sur le territoire de la Métropole : les élus locaux, l'Établissement Public de Santé Mentale Georges Daumézou, les partenaires locaux (bailleurs, institutions œuvrant en matière de santé publique,...), les aidants et les personnes concernées par des troubles psychiques. Ces acteurs se réunissent plusieurs fois

« *Le CLSM a été créé pour favoriser le travail ensemble et ainsi permettre un meilleur accompagnement des personnes malades* »

dans l'année afin de travailler autour de la santé mentale en vue d'améliorer l'accompagnement et la prise en charge des personnes souffrants de troubles mentaux.

### Quatre commissions

Dans l'objectif de répondre aux besoins de l'ensemble des personnes souffrants de troubles psychiques, les membres du CLSM ont mis en place 4 commissions. Elles constituent des « portes d'entrées » permettant d'aborder les besoins et les problématiques qui ont été identifiés sur le territoire orléanais. Les commissions sont les suivantes : analyse et aide à la résolution des situations individuelles, logement / habitat, sport et culture, information / communication / formation.



Vous êtes confronté(e) à une situation difficile en terme de santé mentale ? N'hésitez pas à contacter la coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale de la Métropole orléanaise, Julie Beauvais par téléphone au 06 60 09 04 72 ou par mail à l'adresse suivante : [clsmmetropoleorleanaise@aphl.fr](mailto:clsmmetropoleorleanaise@aphl.fr)

[f @ClsmMetropole45](https://www.facebook.com/ClsmMetropole45)

# Une grande mobilisation

## pour le Noël solidaire à Fleury-les-Aubrais

La solidarité était le maître-mot de cette fin d'année 2020 à Fleury-les-Aubrais. Il était important pour la ville de soutenir ses habitants dans ce contexte si particulier. Des dispositifs ont été mis en place afin d'offrir aux Fleurysoises et Fleurysois de belles fêtes de fin d'année : conciergerie solidaire, porte à porte, collectes alimentaires, de jouets et de jeux, animations, ballotins de chocolats,...

Dès la fin du mois de novembre, la ville de Fleury-les-Aubrais a organisé, en partenariat avec des associations caritatives, le Secours populaire, la Banque alimentaire et les Restos du Cœur, des collectes solidaires aux entrées du centre commercial E.Leclerc et Intermarché. Les agents et élus de la ville se sont mobilisés et ont collecté au total plus de 3 tonnes de produits de première nécessité.

### Des collectes solidaires pour les moins aisés et les enfants

La ville a également organisé en décembre des collectes solidaires de produits alimentaires, de jeux et jouets dans différents lieux municipaux (Maisons pour tous, bibliothèque Les Jacobins, gymnase Guy-Moquet, Conservatoire et Maison d'Anaïs et Thibault). Pour compléter cette collecte, la ville a fait don de jeux de la ludothèque, de livres de la bibliothèque et a acheté des jeux d'une valeur de 2 500 €. Les jeux et jouets ont été remis au Secours Populaire qui a effectué la distribution le 18 décembre. Les denrées alimentaires ont été distribuées dans des foyers fleurysois identifiés dans le besoin.



### Une conciergerie solidaire et du porte à porte pour les plus vulnérables

Une conciergerie solidaire a été mise en place pour permettre aux Fleurysois qui ne pouvaient se déplacer de faire don de produits de première nécessité ou de se déclarer afin de recevoir une aide alimentaire. Ce service a également permis aux plus fragiles de se faire livrer leurs achats alimentaires et ou des médicaments à leur domicile.

Un porte à porte dans les quartiers a aussi été effectué par des jeunes en service civique, des agents et élus municipaux. L'objectif étant de proposer de l'aide, de récolter des dons et de maintenir le lien social.

### Des animations pour tous

Dès le 10 décembre, la ville a proposé aux Fleurysois quelques animations pour rendre la fin d'année 2020 un peu plus festive. Les habitants ont eu l'opportunité de prendre place dans une calèche pour une balade de 10 minutes au parc Princesse de Lamballe, les samedi 19 et mercredi 23 décembre. Du 10 au 24 décembre, un orgue de barbarie avec son répertoire de chansons populaires a déambulé dans différents lieux de la ville (à la sortie des écoles, devant la gare, au centre commercial de Lamballe...). En plus des habituelles illuminations de Noël, la place Abbé-Pasty a été décorée. Des sapins de Noël réalisés avec des matériaux de récupération (bois de palette, chutes de gazon synthétique, paillage, etc.) ont été installés et les canopées illuminées.

### Quelques douceurs pour les aînés

La ville a offert un ballotin de chocolats aux fleurysois de 75 ans et plus, distribués fin décembre par des bénévoles et des élus.



# tribunes

**La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.**

## MAJORITÉ MUNICIPALE

En juin 2020, nous promettons de travailler pour une ville plus juste, plus sûre et enfin écologique. Six mois plus tard, où en sommes-nous ?

### **Une ville plus juste :**

Une ville plus juste c'est une ville attentive à tous au quotidien. Nous avons doté tous les enfants de plus de 6 ans de masques, la campagne de distribution de chocolats aux aînés a permis de recenser et repérer les plus fragiles. Nous avons lancé un grand partenariat avec les associations caritatives. Prochainement, 4 adultes relais rejoindront les effectifs des médiateurs sociaux. Et le premier vote permettant de lancer le projet si attendu de l'EHPAD a eu lieu au Conseil municipal de décembre !

### **Une ville plus sûre :**

Parce qu'on ne vit sereinement que dans un cadre où on se sent en sécurité, nous avons fait évoluer l'organisation de la police municipale. Une troisième brigade est désormais active sur des

horaires inédits (15h30-1h15), permettant de doubler les effectifs lors des sorties d'écoles. En recréant le lien entre la police et les jeunes fleurysois, ce travail participe à faire de Fleury une ville sereine.

### **Une ville enfin écologique :**

Fleury n'avait pas encore pris le virage écologique, elle est désormais pionnière des micro-forêts dans le Loiret ! Nous avons par ailleurs replanté 60 grands arbres pour remplacer des sujets malades ou qui avaient été arrachés. La revégétalisation passe aussi par des plantations durables, et par l'installation de canopées Place Abbé Pasty et dans certaines cours d'école, c'est-à-dire des espaces minéraux, trop bitumés pour accueillir dans l'immédiat de la végétation pleine terre.

Et ça ne fait que commencer !

## OPPOSITIONS

### **GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »**

*Anthony Domingues, Isabelle Muller, Rémi Silly, Maxime Viteur, Sandra Diniz Salgado, Elsa Douzon.*

### **BONNE ANNÉE 2021, DE BELLES PROMESSES ET D'AUTRES À TENIR !**

Il y a six mois déjà, au terme d'un cycle électoral inédit, Carole Canette devenait le Maire de notre ville.

À la tête d'une liste socialo-écologico-communiste, fruit d'un rassemblement de circonstance qui montre déjà ses limites, la toujours Responsable du Parti Socialiste du Loiret annonçait vouloir « Réveiller Fleury » avec comme arme d'action un « plan d'urgence »...

Si plusieurs mesures « d'urgence » annoncées ont bien été mises en œuvre (plantation d'une micro-forêt pour symboliquement lutter contre le réchauffement climatique, réouverture coûteuse en week-end de services municipaux dont la fréquentation est pour l'heure inconnue, retransmission calamiteuse du Conseil Municipal...), d'autres mesures pourtant annoncées tardent à venir.

Où est caché l'arrêté anti-rodéo promis durant la campagne électorale et censé lutter contre les incivilités ? Où sont dissimulées les caméras mobiles qui réduiraient les dépôts d'ordures sauvages qui prolifèrent dans notre cité, hier comme aujourd'hui ? Quand les recrutements des médecins salariés de la ville seront réalisés ?

Vous l'aurez compris, l'urgence est à géométrie variable... La sécurité, la lutte contre les incivilités et la santé de tous sont nos priorités. La communication et la reprise de projets que nous défendions hier sont aujourd'hui les éléments qui animent la majorité municipale.

Alors, formulons le souhait collectif que l'année 2021 soit celle de l'accomplissement personnel et professionnel de chacun, celle de la santé préservée ou retrouvée pour tous et celle des promesses enfin tenues !

Contact : 06 78 41 57 65

### **GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ**

*Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.*

Nous avons toutes et tous vécu une année 2020 difficile et vivement le retour à une vie sociale normale ! Du travail, des sorties et des loisirs, un meilleur moral, des jeunes qui puissent préparer leur avenir.

Dans notre rôle d'élus municipaux, nous formulons trois vœux :

#### **• Une ville où tous les avis comptent.**

Nous invitons tous les habitants à s'emparer du budget participatif ; nous l'avons nous-même proposé. Mais pour renouer la confiance entre citoyens et élus, cela ne peut suffire. Il faut davantage associer les habitants aux décisions, et l'ensemble des élus aussi ! La « com' » et l'absence de débat démocratique sur les grands enjeux ne conduiront pas bien loin.

#### **• Une ville vraiment plus écologique.**

L'écologie ne se résume pas à des micro-forêts plantées à des endroits peu pertinents ou à des narcisses venus de Hollande. Même si les micro-forêts créent des « poches de biodiversité » et les narcisses embellissent notre commune, il faut avant tout des actions pensées dans leur globalité, programmées et évaluées en intégrant les mobilités douces, les trottoirs, l'aménagement de l'espace public...

#### **• Une ville qui « met le paquet » sur la jeunesse.**

L'année 2020 a été difficile pour tout le monde, pour les enfants et adolescents aussi. Il faut rattraper cela et mettre des moyens pour notre jeunesse et l'épanouissement personnel de chacun : plus d'activités périscolaires, de loisirs éducatifs et de sorties scolaires... Bien sûr, ça coûte. Mais quand on crée une brigade de police de nuit, on doit bien pouvoir faire plus pour la jeunesse !

### **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 !**

Contact : [groupe.ecolo.citoyen@gmail.com](mailto:groupe.ecolo.citoyen@gmail.com), 06-99-43-77-49.  
Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

# histoire de nos quartiers



*Les colonies de vacances à Lamballe en 1976*

## Lamballe autrefois

**L**e cœur de Fleury pour beaucoup, est un quartier très urbanisé depuis les années 60 avec de nombreux immeubles, des pavillons, un centre commercial, une ligne de tramway et le centre culturel La Passerelle. Il est très densément peuplé avec une population jeune et multiculturelle. Avant cette forte urbanisation, le cœur de Fleury avait un tout autre visage. Il s'agissait d'un domaine avec sa maison de Maître et une ferme.

### Le « château »

Il faisait partie des possessions de la famille de Lamballe, mais la princesse n'y mit jamais les pieds. C'était une bâtisse sans relief. Son parc, par contre, était arboré d'espèces diverses et rares, tapissé de pervenches, perçes neige et jonquilles au printemps. C'était un cadre de verdure exceptionnel. Une large allée, orientée nord-sud, à la hauteur de la rue du sous-lieutenant Balloco, arborée de tilleuls roses en complétait le charme.

Progressivement, dépourvu d'entretien, il avait perdu la beauté de ses origines. La bâtisse fut pillée à l'exode en 1940. Il devint un bâtiment fourre-tout. Son parc devint le centre aéré de la ville. Tous les ans se tenait la fête de Lamballe organisée par le Parti Communiste. Beaucoup d'artistes célèbres s'y produisirent (Claude François, Dalida, Jean Ferrat, Michel Delpech...). Le château fut démoli au début des années 90. Cependant pour beaucoup de Fleuryssois cette disparition fut vécue comme une perte pour le patrimoine local.

### Le domaine de Lamballe

C'était une entité territoriale mal définie depuis son morcellement et les ventes successives. Il s'étendait à l'est de la route d'Orléans à Neuville aux Bois (rue Marcelin Berthelot). Il était traversé par des chemins et des fossés profonds. Une zone boisée, marécageuse envahies de hautes herbes aquatiques, se situait à l'emplacement du square Albert

Schweitzer et de la rue Albert Camus. Sur l'emplacement de l'actuelle rue Charles Péguy se trouvait un plan d'eau que les Fleuryssois appelaient "le lac". Cette mare était alimentée par une source qui se déversait dans un fossé. Cet écoulement d'eau donnait naissance au ruisseau dénommé la petite Chilasse.

### La ferme

Elle était en partie sur le rond-point et l'emplacement de la Passerelle. On y cultivait des céréales et des betteraves. Au moment de la moisson, un ouvrier agricole, unijambiste de la guerre de 14, conduisait une paire de chevaux attelés à une moissonneuse lieuse qui laissait sur son passage non seulement des gerbes mais aussi un nuage de poussière très odorant. La dernière moisson eut lieu en 1960 et la ferme disparut pour laisser place à l'urbanisation.

Un autre Fleury commençait dans ce quartier.



**PLAN  
URGENCE**  
DÉMOCRATIE



**PROPOSEZ,  
VOTEZ &  
NOUS RÉALISONS  
VOS PROJETS**



**100 000 € de  
BUDGET PARTICIPATIF**

À PARTIR DU **18 JANVIER** 2021



<https://budgetparticipatif.fleurylesaubrais.fr>